

Le président

Paris, le 5 juin 2024

Monsieur le président,

Lors de sa séance du 5 juin 2024, l'Arcom a porté son appréciation sur l'équité des temps de parole de la station Sud Radio, dans le traitement de l'actualité relative aux élections européennes, pour la période du 15 avril au 2 juin inclus.

Elle a relevé le trop faible nombre de listes exposées au cours de la période. La sous-exposition persistante des listes présentées par le Rassemblement national et les Ecologistes a également été constatée.

L'Arcom vous demande fermement de veiller au respect des règles fixées par la recommandation n° 2024-01 du 6 mars 2024 et d'exposer davantage de listes d'ici la fin de la campagne et de rétablir les équilibres de temps de parole.

Je vous prie de croire, monsieur le président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Roch-Olivier MAISTRE

Monsieur Patrick ROGER
Directeur général
Sud Radio
104, avenue du Président Kennedy
75016 PARIS